



VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.5 Opération sur sites sensibles

Enlèvement de vestiges en Vallée de Seine

En 2005, le Port Autonome a procédé, avec le concours de fonds européens (FEDER) à l'enlèvement de nombreux ouvrages vétustes (anciens appontements, pieux, épaves et vestiges divers) jalonnant les sites et paysages de la Vallée de la Seine entre Rouen et Tancarville.

Cette action répond aux aspirations légitimes des riverains qui souhaitent une meilleure intégration des espaces portuaires dans leur cadre de vie. Rappelons, en effet, que le Port Autonome a reçu en gestion des espaces aux vocations multiples (industrialo-portuaires, logistiques, économiques, agricoles, écologiques et patrimoniales). L'initiative concernant les vestiges vient s'ajouter à d'autres actions entreprises lors d'années précédentes pour valoriser les sites et embellir les paysages ; dans les années à venir, d'autres interventions de même nature seront programmées.

Plan de gestion de 25 ha à Honfleur

Le Port Autonome de Rouen est en charge de la préservation et de la gestion patrimoniale d'un espace d'environ 25 ha, classé en ZSC, Zone Spéciale de Conservation, situé dans la plaine alluviale d'Honfleur, sur les communes de Fatouville - Grestain et de Fiquefleur - Equainville, juste en arrière de l'appontement de Fatouville dans l'Eure. Avec le concours du cabinet *Environnement Vôtre*, un plan de gestion a été mis au point. Il s'accompagne d'une convention entre le Port Autonome et les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN) de Haute et Basse-Normandie fixant ses modalités de réalisation.

Nettoyage des berges de la Seine

Sous le pilotage du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, le Port Autonome de Rouen a participé dès 2001 à une expérience de nettoyage des berges de Seine, à Hénouville ; l'Etat, la Région de Haute-Normandie et le Conseil Général de la Seine-Maritime étaient également partenaires. Cette opération fut un test préalable et indispensable à l'extension sur d'autres sites de la Vallée de la Seine. L'intérêt de cette expérience a porté sur l'analyse du dépôt et de son nettoyage, sur les conditions d'échouage des déchets flottants, afin d'étendre et de pérenniser ce type d'action. Les premiers résultats ont été encourageants. C'est ainsi que depuis six ans le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande, par



VI. Le développement durable

4. Interface Ville Port

4.5 Opération sur sites sensibles

Nettoyage des berges de la Seine (suite)

l'action inscrite au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, a poursuivi son action de nettoyage des berges, enlevé et recyclé 4 000 tonnes de déchets

Compte tenu des résultats obtenus, le Port Autonome de Rouen s'est montré prêt à participer à un plan de financement global permettant la poursuite de l'opération au-delà de 2006.